L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 29 MAI 1878.

La nouvelle commission du budget en France.—La commission du budget, nommée samedi, appartient tout entière à la gauche.

Chaque bureau avait à élire trois membres. Ont été nommés:

Dans le 1er bureau, MM. Jules Ferry, Proust et Thomson;—2e bureau, MM. de Mahy, Jacques et Lamy;—3e bureau, MM. Germain, Carnot et Tirard;—4e bureau, MM. Richard Waddington, Millaud et Langlois; 5e bureau, MM. Constans, Roux et Nadaud;—6e bureau, MM. Goblet, Léon Renault et Berlet;—7e bureau, MM. Wilson, Warrambon et Parent;—8e bureau, MM. Farcy, Dréo et Boysset;—9e bureau, MM. Martin Feuillée, Rouvier et Guichard;—10e bureau, MM. Gambetta, Bethmont et de Choiseul;—et 11e bureau, MM. Spuller, Albert Grévy et Fallières.

D'après un résumé général de la discussion qui a eu lieu dans les bureaux on peut dire qu'aucune question nouvelle et grave n'a été abordée.

Un des orateurs a discuté les budgets spéciaux sur lesquels ses travaux antérieurs lui donnaient une compétence particulière.

Le système de la conversion de la rente n'a pas généralement été discuté, la majorité des commissaires élus paraît désireuse de poursuivre, autant qu'il sera possible, le dégrèvement d'impôts commencé dans le budget de 1878.

Les membres de la Commission du budget de 1878 qui n'ont pas été réélus sont: MM. Guyot, Devès, Floquet, Merlin, Allain Targé, Blandin, Menier, Lisbonne, Turquet, Séard, Alfred Tallon.

Versailles, 13 mai—La commission du budget a, comme on s'y attendait, élu, pour président, M. Gambetta.

Le vice-président est M. Jules Ferry.

Secrétaires: MM. de Mahy, Berlet, de Choiseul, Fallières.

—La commission qui s'occupe, à la Chambre des députés, des questions se rattachant à l'instruction primaire vient de décider qu'il y aurait trois sortes d'écoles:

1° L'école enfantine, réservée aux enfants de moins de six ans et où le mélange des sexes se trouverait autorisé; l'école dont il s'agit serait déclarée obligatoire dans toutes les communes comptant plus de 500 âmes;

2° L'école primaire ordinaire, destinée à recevoir les enfants au-dessus de six ans et qui resterait soumise aux règles actuellement en vigueur;

3° L'école primaire supérieure, obligatoire pour les chefs-lieux de canton et les communes de plus de 3,000 habitants.

L'attentat de Berlin.—Le *Journal officiel* annonce, dans sa partie non officielle, la nouvelle de l'attentat contre la vie de l'empereur d'Allemagne, dans les termes suivants:

Samedi, vers trois heures et demie de l'après-midi, au moment où l'empereur d'Allemagne, accompagné de la grande-duchesse de Bade, revenait en voiture d'une promenade et retournait au palais, plusieurs coups de revolver ont été tirés sur Sa Majesté, qui heureusement n'a pas été atteinte. Le coupable a été immédiatement arrêté.

Dès que cette nouvelle est arrivée à Paris, M. le maréchal président de la République s'est empressé de faire parvenir par le télégraphe à Sa Majesté l'empereur d'Allemagne l'expression de ses félicitations.

Voici le texte du télégramme du maréchal de Mac-Mahon à l'empereur Guillaume:

Je prie Votre Majesté d'accepter mes sincères félicitations pour le danger auquel, grâce à la Providence, Elle vient si heureusement d'échapper.

Le président de la République,
Maréchal de Mac-Mahon.

La *Patrie* publie les informations suivantes:

D'après les informations les plus récentes, Hœdel a tiré deux coups de pistolet sur l'empereur, puis s'est élancé du côté de la promenade des piétons; M. Kœbler, employé à l'administration de la caisse générale des veuves, s'est alors jeté sur lui et l'a frappé de toutes ses forces à la tête avec sa canne, de sorte que le criminel, qui venait encore de tirer un coup de revolver sur M. Kœbler, s'est affaissé sur le sol et a pu être arrêté par M. Dittmann, de Charlottembourg.

L'empereur, en attendant le coup de revolver, s'est écrié d'une voix calme: "Est-ce que par hasard on aurait voulu tirer sur moi?" Au même moment, la grande-duchesse de Bade se jetait sur son père pour le couvrir de son corps.

En même temps, le chasseur de l'empereur sautait en bas de son siége et s'élançait vers le meurtrier, qui était déjà arrêté.

Au cours de l'interrogatoire qui a eu lieu aussitôt après l'attentat, M. Pass Kessel, tailleur de la cour, a déclaré qu'il avait vu, le matin, Hœdel et Kruger se promener ensemble sous les Tilleuls.

Un employé d'une maison de banque situé sous les Tilleuls a aussi déclaré ... Un troisième témoin a dit qu'il avait vu les deux jeunes prévenus assis sur un banc de la promenade. Ils avaient un revolver, et l'un d'eux a dit à l'autre: "Fais au moins cela comme il faut." Enfin, une dame a déclaré qu'elle avait vu Hœdel viser la tête de l'empereur.

Malgré les déclarations di-dessus désignées, on a relâché que Kruger était innocent et ne l'a mis en liberté. Interrogé sur ses opinions politiques, Hœdel aurait répondu: "Je ne suis pas forcé de vous dire de quel parti je suis; la misère est telle pour le pauvre peuple qu'il ne lui reste plus rien à faire que de se tuer."

D'après la *Gazette nationale*, Hœdel aurait déclaré qu'il n'était d'aucun parti, qu'il était anarchiste, c'est-à-dire ennemi de tous les partis et des institutions gouvernementales et sociales actuelles. Il a dit qu'il avait acheté le revolver il y a huit jours, et l'avait payé huit thalers. Il reconnaît qu'il avait chargé l'arme complètement, mais il prétend n'avoir tiré volontairement qu'un coup pour se tuer lui-même, et non pour tuer l'empereur. Il aurait tiré les autres coups de revolver sans en avoir conscience.

Hœdel a dit, en outre, qu'il avait envoyé le 10 au soir ses effets et une lettre à ses parents et la police a pris des mesures pour arrêter cette lettre. L'interrogatoire s'est terminé à 9 heures et demie, après quoi le prévenu a été mis en cellule.

La *Gazette nationale* apprend que le prévenu est un des agitateurs du parti anarchiste, secte du parti socialiste ayant pour fondateur le Russe Bakounine, et a voyagé en cette qualité en Italie, en France, en Suisse et en Espagne. Les journaux de Berlin font remarquer que, bien que le prévenu prétende qu'il n'a pas voulu tirer sur l'empereur, on a trouvé dans son paletot une poche à revolver nouvellement décousue.

D'après le *Tagblatt*, de Berlin, l'empereur aurait dit à M. le comte Perponcher, en rentrant au palais après l'attentat:

"C'est probablement la dernière fois que j'en suis quitte pour si peu."

D'après une correspondance adressée de Berlin à la *Gazette de Francfort*, la première balle de Hœdel aurait, au dire d'un témoin, passé si près de l'empereur que le souverain aurait été atteint à la tempe s'il avait par hasard tourné la tête du côté gauche au moment où le meurtrier a tiré.

—On mande d'Anzin (Nord), le 4 mai:

"Aujourd'hui samedi, à six heures du matin, le nommé Henri Poteau, chef mineur, a assassiné son frère Louis, âgé de onze ans.

"Comme si ce crime n'était pas encore assez monstrueux, ce misérable s'est emparé d'un revolver et en a déchargé trois coups sur un autre de ses frères, âgé de huit ans, puis, se faisant justice à lui-même, il s'est tué d'un coup de revolver au cœur. Le jeune Emile est si gravement atteint que la science n'ose pas encore se prononcer.

"Un écrit laissé par l'assassin annonce l'épouvantable crime dont il s'est rendu coupable."

Un horrible suicide.—Mardi dernier, à Rome, un individu, mis avec une certaine recherche, sortait, vers onze heures du soir, de la place du Peuple, tenant à la main une bouteille.

Les douaniers le virent se diriger du côté de la villa Borghèse, et s'engager ensuite sur la route dominée par le Pincio.

Voici à quelle opération allait se livrer cet homme: quand il fut arrivé près de la porte Pinciana, il entra dans un enclos, posa son chapeau et ses manchettes à terre, puis se versa sur le corps tout le contenu de la bouteille: c'était du pétrole. Cela fait, il mit le feu à son pantalon, avec une allumette, et se laissa ainsi brûler vif comme saint Laurent.

La lueur des flammes fit accourir deux carabiniers à cheval, qui faisaient la ronde; ils arrivèrent à temps pour entendre ce malheureux crier: "*Evviva Vittoria!*" Les carabiniers se hâtèrent de lui porter secours; mais tous leurs soins furent inutiles; lorsque les flammes s'éteignirent, ils se trouvèrent en présence d'un cadavre complètement carbonisé.

Ce malheureux était un employé au ministère de la guerre, qui, sans nul doute, était atteint d'aliénation mentale.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 29 mai.—Temps: hausse barométrique, vent variant de l'est au sud, temps chaud, clair ou partiellement couvert.

Température, 28 mai 1878.

Thermomètre de C. Duhamel, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	72	22
Midi	83	28
3 P. M.	85	29
6 P. M.	82	28

Départs.—Voyageurs partis hier par la ligne de Mobile—E. Odlnets, New-York; J. M. Fisher, Memphis; Geo. Wheeler, St. Louis; J B Williams, Pittsburg; Mrs W O Rogers et famille, New-York; Miss Kate Cammack, Washington; Miss E Russell, Chicago; O M Wessen, St. Louis; M H Donovan, Memphis; J T Fawcett, Boston; J T Jennings, New York; B F Stanley, Pittsburgh; éditeurs excursionnistes du Missouri (160 personnes) St. Louis.

Passagers partis pour Liverpool.—Thos F Richardson et famille; Geo Hartley et famille; Mlle Shirley, Mlle Smith, Mr Rogers, Gus Vaughan, A S E Landauer et femme.

Passagers partis pour New-York par le steamship Knickerbocker.—Capt. Geo Crocker, Mme J S West, enfant et servante; Mme J B Eustis, 3 enfants et 2 servantes; N Eustis, Dr M A Southworth et femme; L S Yeoke, J P O'Connell, Mme F Gamble, Mlle Mary Steiner, Mme W H Bourke, Mme A E Custer, A Macarty, V Macarty et servante, M H Nestler, femme et enfant, Chas G Fleet, F Tyler, Mlle Fairchild et 10 passagers d'entrepont.

Jour de décorations.—Demain est le jour désigné pour la décoration des tombes des soldats fédéraux qui sont tombés dans la dernière guerre. Avis est donné que les bureaux de la Douane seront fermés tous excepté de 9 à 11 heures du matin, pour l'entrée et l'expédition des navires. Les entrepôts de la Douane resteront ouverts et les inspecteurs y rempliront leur service comme à l'ordinaire.

Revendication.—On se rappelle la machine de desséchement établie à l'intersection de la rue d'Orléans et du Bayou St-Jean. La ville a été obligée de l'abandonner parce que la Compagnie du Canal Carondelet avait mis empêchement à cet écoulement des eaux de la ville, pour une raison ou pour l'autre. Mais il y eut bien autre chose, Mme Gaines ayant gagné son procès contre la ville, elle réclama $150,000 pour l'usage du terrain sur lequel cette machine à dessécher avait été élevée, attendu que ce terrain faisait partie de la propriété de son père, ce qu'elle établit par des plans peut être sujets à caution, mais qui furent regardés comme bons à l'époque de la contestation, et la ville paya.

Aujourd'hui, l'affaire du marché Lebreton sur lequel Mme Gaines avait jeté son grappin, et qui très probablement lui échappera, a engagé les conseillers de ville à contester autre chose. Il semble maintenant qu'un examen attentif des plans originaux des propriétés de Clark et qu'une correction des lignes d'arpentage montrent que le terrain sur lequel s'élevait la machine à dessécher, ne fit jamais partie intégrante des biens de Daniel Clark et qu'ainsi son héritière peut être obligée de restituer la somme payée il y a quelques années. Il est vrai qu'il y a chose jugée, mais erreur de fait n'est pas compte, et si l'on parvient à établir que les premiers plans étaient faux, Mme Gaines sera nécessairement forcée de restituer les $150,000 qu'elle a reçus sans y avoir droit, pour un terrain qui n'appartenait pas à son père.

Bons du chemin de fer du Pacifique.—Hier, on a présenté au gouverneur Nicholls, conformément à la loi du chemin de fer du Pacifique, les bons de première hypothèque de la route et en même temps des bons en garantie jusqu'à concurrence de $250,000, le gouverneur et les autres officiers d'Etat étant invités à y mettre leurs signatures. Le gouverneur, avant de prendre un parti à ce sujet, le jugement de la Cour Suprême étant devenu final, a demandé à ce qu'on lui fournit un certificat des conservateurs des hypothèques des diverses paroisses par lesquelles le chemin doit passer, attestant qu'aucune hypothèque antérieure n'existe, ce que la compagnie est à même, dit-on, de fournir immédiatement.

Cela dérange un peu les opérations des boursiers, mais ce n'est pas notre faute. Nous avons été les seuls à condamner cette avance de deux millions par l'Etat à des industriels. On ne l'a pas moins faite contre le vote direct du peuple de la Nlle Orléans. Maintenant qu'on s'arrange, si l'on peut. Il faudra certainement que l'Etat rachète ses bons comme il rachète aujourd'hui les bons émis en faveur de la Banque consolidée et comme il faudra plus tard qu'il rachète les bons émis en faveur de la Banque des Citoyens. Tout cela sera converti, c'est vrai; mais la conversion prolonge la dette et ne l'amortit pas.

Faits divers.—Le maire et le voyer ont ouvert plusieurs des écluses du bayou St-Jean et, tout de suite, un beau courant d'eau s'est établi dans divers canaux de la ville. A cette nouvelle, on se demande comment il n'en a pas toujours été ainsi. Il semble vraiment incroyable que cet arrosement si sain, si naturel, et à si bon marché, ait jamais cessé.

Les offres pour la vente des bons d'amélioration qui ont été ouvertes hier et l'offre de 50 cents faite par M. John T. Hardie, pour 11 bons a été acceptée.

Aujourd'hui, à 11 heures du matin, les offres pour une autre échange de bons des waterworks contre des scrips seront ouvertes à l'hôtel de ville. Ces offres sont nombreuses et l'on croit qu'un montant considérable du stock restant sera absorbé. Mais hélas, on a beau échanger des titres contre des titres, la dette n'en vaut pas mieux et tout baisse.

Bureau de Police.—Les commissaires de police se sont réunis hier soir sous la présidence de l'hon. Ed. Pilsbury, maire.

L'officier J. J. Fitzgerald, du 3ème precinct, accusé d'avoir été négligeant dans l'exercice de ses fonctions et de s'être enivré, a été expulsé du corps de Police. Fitzgerald a été irrévérent envers les membres du Bureau en faisant subir un interrogatoire au sergent Gill son officier supérieur.

Mr Johnson avant la fin de la déposition du témoin a proposé l'expulsion du prévenu, motion qui, comme on le suppose bien, a été adoptée par un vote unanime.

P. F. Moore, surnuméraire, pour avoir omis de se rendre à temps un matin à la station pour répondre à l'appel nominal, a été condamné à perdre un jour de traitement.

J. B. Kelly, capitaine du 3me precinct, accusé d'insubordination en intentant une action criminelle au juge Ernest Miltenberger, sans consulter le maire, l'administrateur ou le chef de police, est venu prendre place au banc des accusés et a nié sa culpabilité. Il a demandé au Bureau de permettre à son avocat de diriger sa défense, mais le Bureau a refusé d'acquiescer à sa demande par un vote presqu'unanime.

M. Saloy, le premier témoin interrogé, a expliqué comment Kelly l'avait arrêté. Il venait de vendre un billet de la loterie de la Louisiane à un M. England, au marché français, lorsque Kelly qui se trouvait à son côté et à qui il offrit un billet ... ne jouait pas à cette loterie, mais à celle de la Havane. Saloy tira de sa poche un paquet de billets de cette dernière loterie et lui en offrit un. Kelly après avoir bien examiné tout le paquet, lui fit voir sous son paletot son insigne d'officier de police, car il portait des habits de civil, et en fit son prisonnier.

Le juge Geo. H. Braughn pour disculper Kelly, a dit au Bureau que c'est lui qui était allé trouver Kelly et qui l'avait engagé à faire lancer le writ de *certiorari* contre le juge Miltenberger, pour le mettre à l'abri ainsi que ses cautions d'un procès en dommages pour faux emprisonnement.

MM. Gastinel, Haas, et Danto ont témoigné qu'ils avaient ouï dire que des poursuites judiciaires devaient être instituées contre le prévenu.

Le juge Miltenberger a fait une longue déposition qui a été écoutée avec un silence religieux et qui a vivement intéressé tous ceux qui l'ont entendue. Il a raconté l'affaire de Saloy et de Sarradas d'un bout à l'autre sans omettre le moindre détail, et a terminé en déclarant que si le capitaine Kelly avait agi par ignorance, il était indigne d'occuper le poste élevé de commandant d'une station de police; que s'il s'était fait l'agent de la Compagnie de Loterie de la Louisiane il en était plus indigne encore.

Tout en flétrissant de la façon la plus énergique la conduite du capitaine Kelly, le juge a dit qu'il s'était promis de traiter l'affaire avec mépris, et qu'il incombait aux commissaires de police, et non à lui, de poursuivre l'affaire.

En réponse à une question de Mr Diamond, le juge a raconté qu'il y a quelques semaines de cela un pauvre espagnol, vendeur de billets de la loterie de la Havane, avait été condamné par lui, bien qu'à contre cœur, à une amende et à un emprisonnement, et qu'il avait été lui-même solliciter son pardon auprès du maire. Le juge a dit qu'il ne considérait pas cette condamnation comme un précédent établi parce qu'il n'avait jamais admis la constitutionnalité de l'acte No. 9.

Le secrétaire du Bureau, M. Pargo, a donné lecture du protêt du prévenu, qui, pour se justifier aux yeux de ses juges, déclare n'avoir eu d'autre but, en intentant une action criminelle au tribunal de 2me district, que d'éviter un procès en dommages.

M. Johnson a dit qu'il s'agissait d'un magistrat traîné devant un tribunal de police et que l'affaire avait beaucoup d'importance. En supposant qu'un procès en dommages pour faux emprisonnement eût été institué contre lui ou ses cautions, si, comme il le prétend, il a fait son devoir, les tribunaux l'eussent justifié. Le capitaine Kelly est donc fautif qu'il ait péché par ignorance ou par excès de zèle, et mérite une punition.

Mr Johnson a fait une motion d'expulser Kelly du service, et, sur l'avis du maire et de M. Keller, l'a amendée en retirant à Kelly son grade de capitaine et en le réduisant au rang de simple patrouilleur. MM. Keller, Déjean, Johnson et Belfrey ont voté pour la motion telle qu'amendée, et M. Diamond contre. En donnant son vote, M. Déjean a dit qu'il voulait que le public eût connaissance qu'il avait voté parce qu'il n'était pas homme à se laisser influencer par personne.

Conseil de Ville.—Réunion hier à midi sous la présidence du maire.

M. J. W. Black, de la ligne des remorqueurs Anchor, demande la permission de construire un wharf dans le Troisième District. Référé.

Mr Jules Blanc, président de la compagnie des Sugar Sheds, présente une communication contenant une copie d'une résolution adoptée à une assemblée générale des actionnaires, tenue le 20, confirmant et approuvant la conduite du bureau des directeurs qui a accepté provisoirement l'ordonnance de ville No 4492, adoptée par le conseil.

Permission est accordée à M. Capo d'élever une machine à vapeur rue Royale No 113, et à P. C. Malone d'élever une machine rue Euterpe No 103.

L'ordonnance concernant un règlement avec Wm. Henry pour coquillages et nivellement, été par les propriétaires sur l'Avenue Henry Clay, de la rue St. Charles à la rue Breslaw, et assessant les dites propriétés et fixant le montant et les termes de l'assessment pour lequel les propriété sont responsables, avec Pacte concourant de J. C. Denis, l'administrateur de finance, a été lue deux fois et déposée.

Rapport favorable est fait sur la pétition de la compagnie "Crescent City Sprinkling" pour arroser certaines rues pour $150. Reçu.

L'ordonnance pour réparer la levée de revêtement du lac est ajournée, ainsi que les pétitions de B. M. Harrod ingénieur d'Etat et des résidants de la rue St. Charles, pour obtenir un remboursement.

Après lecture des pétitions le Conseil s'ajourne.

Election.—Dans un nombreux meeting, tenu hier dans la salle des gardes De Bouchel, le club démocrate conservateur du 5e ward, qui s'est organisé avec 225 hommes, a élu les officiers dont les noms suivent:

J. J. Buckley, président,
T. A. McGee, vice-président,
Geo. Wasser, 2d vice-président,
F. P. Calleja, secrétaire,
And. Meunier, secrétaire aux finances,
Léon Durieu, trésorier,
P. H. Ford, grand marshal,
Emile Vautier, sergent-d'armes.

—L'extrême gauche s'est réunie, pour examiner le cas de M. Bonnet-Duverdier; on sait que le jury d'honneur s'était prononcé contre le député du Rhône; dans ce jury figuraient MM. Madier de Montjau et Floquet, membres de l'extrême gauche.

M. Bonnet-Duverdier, se considérant comme autorisé à siéger par la délibération de la réunion privée tenue à Lyon, l'extrême gauche a voulu statuer sur l'attitude à observer à son égard.

Elle a décidé que M. Bonnet-Duverdier ne serait pas admis à faire partie de ce groupe, et a invité ses membres à s'abstenir de toutes relations avec lui.

—Il paraît certain que les élections sénatoriales auront lieu le 22 décembre prochain, et que la réunion des Conseils municipaux, pour l'élection de leurs délégués, est fixée au 24 novembre.

—On parlait dans les couloirs, samedi, d'un manifeste du fils de Napoléon III, qui paraîtrait après l'Exposition, et se prononcerait pour une politique libérale.

Une vente de tableaux.—Paris, 24 mai.—Dans la vente de la collection Laurent-Richard, qui a eu lieu hier, les principaux tableaux modernes mis en vente ont atteint des prix très élevés. Une toile de Meissonnier s'est vendue $11,420; un Troyon a été payé $9,200 et un autre $6,000. Plusieurs autres tableaux ont été vendus de 3 à 4,000 dollars.

—Mgr Place, évêque de Marseille, est à Paris. Il vient demander au ministère des cultes l'autorisation de faire les processions interdites par l'arrêté de M. Maglione, et que réclame la population marseillaise.

—M. Cunéo-d'Ornano va faire paraître un nouveau journal, ayant pour titre *Paris-Capitale*, et pour premier article, une étude intitulée Rabagas Ier.

—Les effectifs de l'armée française sont, d'après le relevé du budget:

A.—*Hommes*:

1° Présents: à l'intérieur.	412,186 hom.	
en Algérie	49,470	—
Total des présents	461,656 hom.	
2° Absents: aux hôpitaux.	12,988 hom.	
en congé	13,898	—
en jug., etc.	7,900	—
Total des absents	34,786 hom.	
Total général	496,442 hom.	

B.—*Chevaux*:

Chevaux entretenus au compte du budget (y compris ceux de la gendarmerie, etc) 124,279

Bonnes chaussures.—Nous recommandons à nos lecteurs l'annonce de M. Andrieu, rue Poydras No 159, qui obtient en ce moment un grand succès par la vente des chaussures qu'il fabrique chez lui à des prix extraordinairement modiques vu la qualité, la solidité et l'élégance de ces articles. M Andrieu emploie un grand nombre d'ouvriers très habiles, et cependant il peut à peine répondre aux demandes qui lui sont adressées, ce qui s'explique par ce que nous venons de dire. En effet, trouverait-on partout des chaussures solides bien faites au prix de $3,50. Une visite au magasin de M. Andrieu vous donnera pleine satisfaction à ce sujet.

Concours littéraire annuel en langue française de l'Athénée louisianais.

Le rapport suivant a été adopté par l'Athénée louisianais dans sa séance du mercredi 24 avril 1878, et constitue le programme du concours auquel sont invités à participer les écrivains de langue française en Louisiane.

Concours de 1878.

Fidèle à sa mission, l'Athénée louisianais a résolu de contribuer, dans la mesure de ses forces, à répandre parmi nos jeunes gens le goût de l'étude, en faisant ... en leur ménageant une occasion de se produire, en offrant, enfin, aux plus habiles un témoignage de sympathie.

1° Dans ce but, l'Athénée a décidé, dans sa séance du 10 avril, d'instituer un Concours littéraire annuel en langue française.

2° Toute personne, de l'un ou de l'autre sexe, résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

3° L'Athénée décernera deux prix: le premier consistera en une médaille en or, le second en une médaille en argent.

4° La proclamation des prix aura lieu dans le courant de décembre.

5° Les manuscrits devront être reçus par le secrétaire *au plus tard*, le 31 octobre; ils devront être écrits d'une manière facilement lisible, sur papier écolier réglé avec une marge d'un quart de la largeur et seulement sur le recto des pages; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

6° Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affiché aux concours annuels.

7° La présentation des prix se fera publiquement, en séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire.

8° Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

9° Les enveloppes correspondant aux manuscrits vainqueurs seront ouvertes dans la séance de la séance, et les noms des lauréats seront proclamés.

10° Les autres enveloppes seront détruites, et les manuscrits dont aucun ne saurait rendus.

11° Le sujet choisi pour le prochain concours est le suivant, et devra être traité en prose:

De la puissance de l'éducation, et de la noblesse du travail, dans toutes les conditions de la vie.

Les manuscrits et communications devront être adressés au secrétaire, P. O. Box 1394, Nouvelle-Orléans.

F. Tujague, Mercier, Félix Limet, Raoul Juge, Ch. Carrière, S. Martin, D. M. P., Alfred Mercier.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

AFFAIRES D'ORIENT.

Troubles à Belgrade.

Pesth, 28—Il y a eu presqu'une émeute aujourd'hui à Belgrade.

La populace a entouré le palais du prince Milan, en lançant des pierres dans les fenêtres et en poussant des hurrahs pour Karageorgovitch.

Les Autrichiens occupent un défilé des Carpathes.

Bucharest, 28—Les Autrichiens ont occupé l'entrée du défilé de Prédiol dans la chaîne des Carpathes.

Rumeur d'une invitation à la Porte d'assister au Congrès.

Londres, 28—Une dépêche de Constantinople reçue à Paris dit que la Porte a été invitée à assister au congrès. Ce rapport est démenti, cependant, par une dépêche à l'Agence Reuter.

Arrivée du corps expéditionnaire à Malte.

Alexandrie, 28—Tout le corps expéditionnaire de l'Inde est maintenant arrivé, à l'exception d'un détachement.

Rumeur d'une tentative d'assassinat contre le prince Frédéric Guillaume.

Londres, 28—On rapporte qu'un assassin a tiré un coup de pistolet sur le prince Frédéric-Guillaume, mais cette rumeur demande confirmation.

Les correspondants de journaux trop pressés d'annoncer la réunion du Congrès.

Berlin, 28—Les rapports disant que des invitations pour un Congrès ont déjà été lancées ne sont pas fondées.

La perspective d'un Congrès.

Quels seraient les représentants des différentes Puissances.

Londres, 28 mai.—Le correspondant du Times à Vienne dit que l'Autriche n'a pas encore reçu l'invitation d'assister au Congrès.

Le baron de Haywerle, ambassadeur autrichien à Rome, sera, dit-on, le second représentant plénipotentiaire qui devra accompagner le comte Andrassy au Congrès.

Il y a sans doute encore des questions qui n'ont pas encore été réglées et les négociations n'ont abouti jusqu'à présent qu'à établir une base pour la discussion.

Le Post, dans un article éditorial, dit qu'un arrangement distinct ayant été conclu avec la Russie, le marquis de Salisbury sera probablement le représentant plénipotentiaire de l'Angleterre au congrès et le comte Schouvaloff, le représentant de la Russie.

Les invitations au Congrès seront lancées par l'Allemagne. Elles annoncent en substance que le Congrès se réunira à Berlin pour discuter le traité de San Stefano.

Les correspondants de Paris et de Vienne disent que le résultat obtenu est dû en grande partie aux bons offices du prince Bismarck qui a réussi à faciliter un arrangement sans humiliation pour la Russie et sans risque pour l'Angleterre.

Le Times a commencé à recommander l'établissement d'un protectorat anglais sur la Turquie d'Asie.

L'attitude de l'Autriche.

Londres, 28—Une dépêche de Vienne au Times porte que l'Autriche a adressé une note aux puissances, déclarant que si Ada Kaleh cesse d'appartenir à la Turquie l'Autriche en réclame la possession.

La situation militaire à Constantinople moins tendue.

Un mouvement du général Scobeleff désavoué.

Londres, 28—La situation est beaucoup moins tendue à Constantinople.

Le mouvement en avant de la cavalerie russe sur Piringi, que les Turcs ont considéré comme étant une tentative sur Pirgos, dont la possession permettrait de commander la route de Kavak, a été désavoué par le général Todleben, qui a déclaré que le général Skobeleff, en ordonnant l'occupation de Piringi, a outrepassé ses pouvoirs et a manqué de discrétion.

Les Russes se sont donc retirés de Piringi.

On assure que le général Todleben est très anxieux en ce moment d'éviter tout ce qui pourrait donner lieu à des soupçons et causes d'irritation.

Le retrait des Russes de Piringi et les nouvelles reçues des capitales européennes ont amélioré la situation à un tel point que l'on ne craint plus maintenant une collision accidentelle.

Les officiers russes et turcs font actuellement des excursions de plaisir, et l'on ne s'occupe plus avec autant d'activité des travaux de fortification.

Le Times sur le protectorat anglais.

Londres, 28—Le Times a consacré deux articles éditoriaux, hier et aujourd'hui, à son projet d'établir un protectorat anglais sur les possessions de la Turquie en Asie. Il déclare que l'Angleterre doit venir en aide à la Turquie d'une manière sérieuse afin d'éviter une répétition périodique de la crise actuelle. Il faut qu'une pression continuelle soit exercée sur la Turquie pour obtenir d'elle une bonne administration. Livrée à ses propres forces, elle ne le pourrait pas.

La Russie ne peut pas se charger de cette mission parce que la Turquie se méfie d'elle. L'Angleterre, au contraire ne saurait être soupçonnée du désir d'acquérir un territoire au détriment de la Turquie. Elle a prouvé dans l'Inde son aptitude à diriger les mahométans et à assurer une administration équitable dans les territoires peuplés par les races les plus distinctes.

Son autorité, tout en restant dans les bornes de la neutralité, ... secours à la Porte pour l'œuvre de réforme qu'elle a entreprise. Ce serait certainement une mesure hardie, mais sage par sa hardiesse même. En occupant cette position vis à vis de la Turquie d'Asie, l'Angleterre aurait moins de souci à l'égard de la Turquie d'Europe et laisserait à d'autres puissances plus directement intéressées qu'elle à la question le soin de résoudre le problème.

Le crédit de soixante millions de l'Autriche-Hongrie.

Londres, 28.—Les délégations autrichienne et hongroise se réunissent cette après-midi pour entendre les explications du comte Andrassy relativement au but du gouvernement en demandant un crédit de soixante millions de florins. On pense qu'il dira que l'Autriche se prépare seulement à prendre des mesures défensives préventives.

Le traité de San Stefano contient plusieurs articles qui affectent les intérêts de l'Autriche, mais ces articles, espère-t-on, seront modifiés par le Congrès d'une manière favorable à l'Autriche.

Néanmoins, il est nécessaire d'être préparé à faire face aux éventualités.

Vienne, 28—Le comte Andrassy a informé aujourd'hui les délégations que la couronne ne pouvait pas se permettre d'occuper une position dépendante vis-à-vis des puissances. Il est nécessaire de faire des préparatifs militaires, parce que si le Congrès, dont la réunion paraît devoir être prochaine, devait conduire à une entente européenne, le moment viendrait où il faudrait faire des changements de frontières, cela pourrait donner lieu à des complications.

Le gouvernement désire concentrer des troupes dans la Dalmatie et la Transylvanie, fortifier plusieurs positions défensives et s'assurer des lignes de communication.

Il s'efforcera de contribuer autant qu'il dépendra de lui au maintien de la paix, mais il défendra résolument et ses propres intérêts et les intérêts de l'Europe.

Changement dans le ministère turc.

Londres, 28—Une dépêche de Constantinople à l'agence Reuter annonce que Sadyk Pacha a été expulsé, comme premier ministre, et que Ruchdi Pacha a été désigné comme son successeur.

Préliminaires à la réunion du Congrès.

Londres, 28—Une dépêche de Rome à l'agence Reuter dit que jusqu'à présent on n'a reçu que des avis préalables à l'effet que des invitations pour le Congrès seront lancées bientôt probablement.

Les communications mentionnent le 11 juin comme la date de la réunion, mais ajoute que l'on ne doit pas considérer la date comme étant définitive avant que les invitations aient été reçues.

L'Agence Russe de St-Pétersbourg, journal quasi-officiel, confirme ce qui précède.

Retrait simultané des avant-postes russes et turcs.

Londres, 28.—Une dépêche de Constantinople à l'agence Reuter porte que les Russes se sont retirés non seulement du voisinage de Pyrgos, mais de différents endroits. Les Turcs ont retiré leurs avant-postes de ce côté de la forêt de Belgrade.

Mort de lord Russell.

Londres, 28—Le comte Russell est mort ce soir, à dix heures et demie, à sa résidence de Richmond. L'agonie a commencé à deux heures de l'après-midi.

La grève en Angleterre.

Londres, 28—La situation n'a pas changé dans le Lancashire. Les patrons et les ouvriers continuent à être également obstinés, et la grève semble devoir se prolonger indéfiniment.

Suite Washington

Nouvelles du Mexique.

San Antonio, 28—Une dépêche spéciale au New Herald de San Antonio, porte que le Nouveau Laredo est menacé par les partisans de Lerdo. Trois citoyens américains ont été emprisonnés par les fonctionnaires de Diaz pour n'avoir pas contribué à la défense de la ville. Une autre dépêche dit que les Lerdistes s'armant en grand nombre et qu'on s'attend à un soulèvement général.

CUBA.

Havane, 28.—Or espagnol 221 à 221 1/4. Change calme mais ferme. Sucre calme et faible.

Les recettes du sucre à Matanzas, Cardenas et Jaqua dépassent celles de l'année dernière à pareille époque; tandis que les recettes à la Havane sont de 20 pour cent au-dessous de celles de l'année dernière.

On évalue la récolte dans l'île entière à 50,000 tonnes de sucre. Le rendement diminue considérablement à cause de la chaleur excessive et des pluies. La saison est très avancée.

Les corsaires russes aux Etats-Unis.

Ellsworth, Maine, 28—Une dépêche de Southwest, en date d'hier, dit que le capitaine Leoman, commandant de la marine russe et huit officiers russes sont partis par le steamer Lewiston. Aujourd'hui, un quartier-maître, deux autres officiers et sept matelots sont partis pour Philadelphie.

On est en droit de supposer, d'après ce télégramme, que les officiers qui ont quitté Southwest ont été chargés de prendre le commandement des navires achetés par le gouvernement russe, lesquels navires peuvent être facilement équipés, à un moment donné, par les marins russes venus à bord du Wiefria.

L'importation des gants de Peau.

New York, 28.—Les importateurs de gants de peaux, ainsi que les importateurs de soieries et d'autres étoffes, ayant à se plaindre des exactions des agents spéciaux de la Trésorerie, ont préparé une communication adressée au secrétaire Sherman, dans laquelle ils exposent leurs griefs, en faisant valoir l'importance de ce commerce à New-York.

WASHINGTON.

Le caucus démocratique.

Washington, 28—Les démocrates se sont réunis en caucus ce soir. La motion d'adopter la résolution jointe du Sénat, ajournant le Congrès le 10 juin, a été rejetée. La motion de fixer la date de l'ajournement au 10 juin, a été également rejetée par suite d'une combinaison entre ceux qui désirent un ajournement avant cette époque et ceux qui veulent que la session se prolonge au delà.

Finalement, la question a été renvoyée jusqu'au 8 juin.

Confirmations.

Les nominations suivantes ont été confirmées par le Sénat: Gustavus St Gem, collecteur de Douane à St Louis; Walter H. Johnson, collecteur de douane à Columbus, Georgie.

Nouvelles Diverses.

Le sénateur Conkling et le représentant Ben Butler ont eu une longue conférence aujourd'hui dans le vestiaire du Sénat.

L'adjudant général Pelouse est dangereusement malade.

Le Président partira demain après-midi pour Gettysburg avec les membres du Cabinet, afin d'assister à la décoration des tombes. Le représentant Ben Butler doit prononcer un discours. Les édifices publics seront fermés jeudi et les deux chambres du Congrès doivent s'ajourner. Les généraux Sherman et McCook et le colonel Towtetouh iront à New York pour assister à la grande parade.

Les représentants appartenant au parti greenback ont eu un caucus hier soir et ont résolu de s'opposer à l'ajournement du Congrès, jusqu'à ce que quelque mesure ait été prise au sujet des bills rapportés par le comité sur les Banques et les monnaies. Il a été résolu également de proposer un amendement au bill des allocations civiles, défendant au secrétaire de la Trésorerie de vendre de nouveaux bons pour hâter la reprise des paiements en espèces.

Il n'y a pas eu de nominations concernant le sud.

Le service des comités.

Le comité de finance du Sénat a résolu de rapporter favorablement le bill de la Chambre qui fait de certains officiers de la monnaie des assistants Trésoriers des Etats-Unis.

Le comité du Sénat sur les relations étrangères a soumis un rapport favorable sur le bill allouant cinq millions et demi en or pour payer la réclamation de la Grande-Bretagne relativement aux pêcheries.

Sénat.

Les amendements de la Chambre au bill pour le district de Colombie ont été repoussés et un comité de conférence a été nommé à cet effet.

Le Sénat a passé sans amendement le bill de la Chambre qui défend de retirer davantage les billets Legal Tender des Etats-Unis de la Trésorerie. Le bill n'attend plus que la signature du Président pour devenir un acte.

Chambre des Représentants.

Le bill des allocations pour l'armée a été enfin adopté.

Il fixe le chiffre de l'armée à vingt mille hommes. Il y aura huit régiments de cavalerie et dix-huit régiments d'infanterie. Le bill pourvoit aussi à la réorganisation des ... états-majors et des ... rents bureaux militaires, ... et déchargeant tous les officiers ... méraires ainsi que tous ceux qui sont incapables de faire un service actif.

Il diminue également la paie des officiers et transfère la direction des affaires ... au département de la guerre ... l'emploi des troupes ... dans les Etats ... à moins d'un acte spécial du Congrès accordant cette autorisation.

Les amendements du Sénat au bill pour ...

Mr Waddell, du comité sur la poste, a soumis un rapport favorable sur le bill pour le ... postales. Référé au comité général de la Chambre.

Il a présenté également un rapport favorable sur le bill qui pourvoit au service de la malle par navires à vapeur entre les Etats-Unis et le Brésil. ...

Le bill révoquant l'acte de banqueroute a été envoyé au Président pour être signé. Il prend effet à partir du 1er janvier 1879. Toutes les affaires pendantes à cette époque seront continuées comme si l'acte de banqueroute n'avait pas été révoqué.

Une lettre de Mr Key.

Le maître de poste général Key, au lieu de répondre directement aux nombreuses ... ses amis du Sud, déclarant qu'il ne sympathise pas avec le mouvement qui a pour objet de contester le titre de Mr Hayes à la présidence, a écrit une longue lettre de cinq colonnes, adressée au peuple du Sud.

Allocation pour le service de la malle entre Galveston et Veracruz.

M. Giddings, du Texas, membre du comité sur la poste, a rapporté un bill allouant cinquante mille piastres pour établir un service de malle-poste entre Galveston et Veracruz.

Le bill a été référé au comité général de la Chambre.

Marchés Etrangers.

Liverpool, 3:30 P. M.—Ventes de balles américaines 8,200. Uplands, pas au dessous de Low Middling, livraison en mai et juin 6 3/32d, juin et juillet 6 3/32d, août et septembre 6 7/32d. Tissus et filés de Manchester fermes.

Liverpool, 28, 5 h P. M.—Coton—Futurs calmes et fermes. Uplands, sur la base du Low Middling, à livrer en juillet et août 6 5/32, août et septembre 6 1/4, octobre 6 3/32.

Marchés américains.

New York, 28 au soir—Argent facile à la clôture à 3 à 4, sterling calme à 4,83 1/2. Or est ferme à la clôture à 101 1/8, gouvernement ferme, nouveaux 5 1,06 5/8, States calmes et fermes.

New York, 28, soir.—Coton ferme à la clôture. Uplands 11 3/16, Orléans 11 5/16. Ventes 605 balles; recettes nettes consolidées 2800; exporté en Grande Bretagne 5935; au Continent 289, Manche 1273.

New York, 28, au soir—Coton, recettes nettes, 274; brutes 3250; futures, fermes à la clôture. Ventes 52,000 balles; mai 11,37 à 11,39 juin 11,39 à 11,40, juillet 11,46, août 11,50 à 11,51, septembre 11,15 à 11,16, octobre 10,94, à 10,96, novembre 10,84 à 10,85, décembre 10,82 à 10,84, janvier 10,91 à 10,92, février 10,98 à 11,01, mars 11,06 à 11,06, avril 11,15 à 11,17.

PASSES.

Port Eads, 28, 6 P. M.—Temps calme et clair. Pas d'arrivages. Parti, barque War Spirit, sur lest, pour Pensacola.

Vicksburg, 28—Temps clair, thermomètre 82. Le fleuve est stationnaire. Montant, City of Helena à 11 A. M., Porter et barges à 1 P. M. Descendant, Natchez, à 5 P. M.

Shreveport, 28—Arrivé, Assumption, de la Nouvelle-Orléans. Temps clair et chaud. La rivière a monté de six pouces.

FLEUVE ET RIVIÈRES.

Cincinnati, 28.—Rivière stationnaire à 14 pieds. Temps froid et clair.

Pittsburg, 28.—Rivière 3 pieds 9 pouces et baisse. Temps clair et frais.

Caire, 28.—Arrivé: Commonwealth, Colorado, Belle of Shreveport, St. John. Parti: Belle of Shreveport, pour la N. O.

Le fleuve a 31 pieds 2 pouces et baisse. Temps clair et chaud.

Evansville, 28.—La rivière a 13 pieds 8 1/10 et baisse. Temps clair et chaud. Descendant: Schenck, pour la N. O.

St. Louis, 28.—Parti: Grand Tower. Le fleuve a 25 pieds 9 pouces et monte. Temps clair et chaud.

Louisville, 28.—La rivière baisse, 7 pieds 6 pouces dans le canal. Temps partiellement couvert et frais. Partis: Golden Crown et Golden Rule.

Memphis, 28—Le fleuve a monté de 2 pouces et a maintenant 25 pieds 8 pouces. Temps clair; maximum du thermomètre 85.

Electeurs Attention!

Règlements du comité de paroisse.

Des élections primaires du parti démocrate-conservateur, seront tenues le samedi 29 juin, dans chacun des wards de la ville, pour le choix des délégués qui composeront la convention de paroisse. On sait que cette convention sera chargée de choisir les candidats aux différentes fonctions, notamment celles de maire, d'administrateur, de représentants, etc. Les mêmes délégués participeront au choix des candidats au Congrès des deux premiers districts congressionnels.

On voit que le choix des candidats pour les fonctions les plus importantes dépendront de la composition de la convention de paroisse. Nous ne saurions donc trop engager tous les bons citoyens à se conformer aux conditions exigées pour être admis à voter aux élections primaires du 29 juin, et à s'entendre pour le choix de bons délégués favorables à la cause des réformes et de l'économie.

Nous publions ci-dessous les règlements adoptés par le comité de paroisse dans sa séance du 22 afin que les électeurs puissent les consulter.

RÈGLEMENT I.

Les officiers de chaque club central de ward devront être: un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier, deux délégués au comité de paroisse et tels autres officiers que les différents clubs jugeront nécessaires.

Les officiers devront être élus par les électeurs démocrates et conservateurs de chaque ward, à une élection qui devra avoir lieu en vertu des règlements ci-dessous prescrits.

RÈGLEMENT II.

Il devra y avoir un enregistrement et une révision de l'enregistrement des votants du parti démocrate-conservateur de la paroisse d'Orléans, dans différents wards, vingt-cinq jours avant ladite élection.

RÈGLEMENT III.

Les électeurs de chacun des wards de la ville de la Nlle-Orléans étant membres du parti démocrate-conservateur, devront être convoqués à chaque club central de ward trente jours avant ladite élection, par chacun des présidents, par avis qui devra être publié, dans un ou plusieurs journaux quotidiens de la paroisse, durant au moins trois jours avant ladite élection. A ces assemblées chaque président de club central de ward devra désigner deux commissaires, un juge d'enregistrement et d'élection et donner aux différentes factions du ward une représentation équitable; à cet effet, le président devra pouvoir augmenter le nombre des commissaires. Tous les juges, commissaires et *assessors* (inspecteurs) devront être choisis par le président, parmi ceux dont les noms lui seront transmis par les différentes factions.

Il sera du devoir des commissaires de délivrer, à chaque électeur enregistré, un certificat d'enregistrement—certificat qui devra porter les signatures d'au moins deux commissaires d'enregistrement, être contresigné par le juge d'enregistrement et d'élection et qui donnera audit électeur le droit de voter à toutes les élections primaires.

Immédiatement après la clôture de l'enregistrement, les livres d'enregistrement de chacun des wards devront être remis à un comité d'inspecteurs désignés par les présidents des clubs centraux de ward, de la manière ci-dessus indiquée. Ce comité devra revoir, avec soin, ledit enregistrement et pourra, par le vote d'une majorité des membres de tout le comité, effacer des livres les noms qui n'auraient pas dû y être inscrits. Il devra transmettre les noms à chaque club central, à une assemblée qui devra avoir lieu trois jours avant la date de ladite élection. Aucun de ceux dont les noms auront été effacés des livres d'enregistrement ne pourra voter à une élection primaire quelconque à moins de preuve d'erreur ou par un vote de la majorité des membres présents à l'assemblée de chacun des clubs centraux.

RÈGLEMENT IV.

Dans tous les cas où, au club central, par une majorité des membres présents, décidera que deux ou plus de deux boîtes à scrutins sont nécessaires à la dite élection primaire, le président devra désigner, pour chaque boîte, deux commissaires qui devront agir avec le juge. Les électeurs devront alors voter numériquement et à un seul endroit—poll.

RÈGLEMENT V.

Si le président d'un club central négligeait ou refusait d'exécuter les règlements établis, il sera du devoir du comité de paroisse de désigner les commissaires, le juge d'enregistrement et d'électionet et de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de ces règlements.

RÈGLEMENT VI.

Il sera du devoir des commissaires et du juge de certifier le résultat de l'élection et de transmettre ce certificat, le premier lundi qui suivra l'élection, au président des clubs centraux. Le dit certificat devra être endossé par le président et envoyé au comité de paroisse. Une majorité des commissaires et le juge devront décider toutes les questions qui pourront surgir à l'élection. Ils devront être guidés par les règlements établis.

RÈGLEMENT VII.

Personne ne pourra voter à une élection primaire quelconque à moins qu'il ne soit inscrit sur les livres d'enregistrement de 1878 et ne soit membre du parti démocrate conservateur. Les *polls* devront être ouverts de six heures du matin à 6 heures du soir.

RÈGLEMENT VIII.

Dans les wards où il n'y aura qu'une seule liste de candidats aux places d'officiers du club central et où une élection loyale pourra avoir lieu à une assemblée générale *mass assembly*—ces règlements pourront être suspendus.

En addition aux règlements qui précèdent, voici le texte d'une résolution adoptée:

Résolu que, les clubs centraux des divers wards désigneront l'endroit où l'élection des officiers des clubs et l'organisation des dits clubs auront lieu par vote; que toute élection tenue à un endroit autre que celui qu'aura choisi le club central sera nulle.

Circulaire adressée aux Clubs de Wards.

Comité de Paroisse.
Parti Démocrate-Conservateur,
Nlle-Orléans, 23 mai, 1878.

Aux Présidents des Clubs centraux de Wards.

Conformément aux règlements adoptés par ce comité, les instructions suivantes sont publiées pour vous servir de guide.

Vous réunirez vos clubs respectifs le samedi 1er juin 1878, et à cette réunion, vous nommerez conformément aux règlements, un juge d'enregistrement et d'élection et des commissaires d'enregistrement en nombre tel que vous le jugerez nécessaire.

Le lundi 3 juin, vous ferez ouvrir les livres d'enregistrement dans vos wards respectifs et vous chargerez vos commissaires de choisir le lieu du bureau d'enregistrement, tous les trois jours, de façon à fournir à chaque électeur de votre ward toutes les facilités d'enregistrement. Vous ferez clore les livres d'enregistrement le jeudi 20 juin 1878, époque à laquelle les registres seront remis à un comité d'inspecteurs, dont les devoirs sont prescrits par le règlement III.

Le mercredi 26 juin 1878, vous réunirez vos clubs dans le but d'entendre le rapport du comité des inspecteurs.

Vous fournirez au juge d'enregistrement et d'élection et au comité d'inspecteurs une copie des règlements.

Henry C. Brown,
Président du Comité de Paroisse.
A. J. Kelly,
Assistant-Secrétaire.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi, soir, 28 mai 1878.

Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
25 Mai	$ 999,922 10	151,094 22
27 Mai	$1,190,589 11	126,456 97
28 Mai	1,085,431 68	135,190 49
Jusqu'ici cette semaine	$3,295,942 89	$414,741 68
Même temps la semaine der.	$2,952,895 90	290,757 69
Total la semaine dernière	5,609,886 50	762,062 19
Total la semaine précédente	6,368,700 04	908,737 37

Le marché monétaire est resté languissant et facile. Nous n'avons pas constaté de variations dans les billets du commerce ni dans les prêts reposant sur des garanties collatérales.

Rien de nouveau dans les actions, qui sont toujours négligées.

Par suite de l'absence de rumeurs telle que celle d'hier et par suite d'une meilleure demande, les consolidés de l'Etat se sont beaucoup fortifiés; ils étaient, à la clôture, à 74 1/2 à 74 3/4 contre 74 à 74 1/4 et tendaient à la hausse.

Les bons à prime se sont maintenus, mais non pas été aussi forts. Taux, à la clôture, 34 à 34 1/8 contre 34 à 34 1/4, hier. Il ne s'est rien fait d'important dans les autres bons de la ville.

Les coupons (de la ville) à moitié payés ont été cotés à — à 34 1/2; le scrip de la ville, à 33 1/2 à 34 1/4 celui de 1874, 35 à 39 celui de 1875, — à 34 1/4 celui de 1876 et de 1877; les mandats de la police, à — à 63 1/2 ceux de 1875; les mandats de levées à 89 3/4 à 91 1/2.

Les propositions pour la vente, à la ville, de certificats de dette flottante en échange de 200 actions (de $100) de la Compagnie de Water Works, au pair, seront décachetées aujourd'hui.

L'administrateur des finances ayant demandé des propositions pour la vente, à la ville, de 10 bons "wharf improvement", M. Amédée James en a offert, aujourd'hui, 5 à 76, M. J. R. Connery 10 à 75, M. G. L. Thomas 10 à 51, M. J. Y. Rush 8 à 50 3/4, M. John T. Hardee 10 à 50. Cette dernière proposition a été acceptée.

Nous continuons de coter les excellents billets de commerce à 7 à 8 pour cent par an, les Nos. 1 à 9 à 10, les Nos. 2 nominaux, les prêts reposant sur des garanties collatérales à 6 à 8, le papier hypothécaire No. 1 à 9 1/2 à 10, le No. 2 nominal.

L'or a ouvert à 101 à 101 1/4 contre 101 à New York, et fermé à 101 1/8 à 101 3/8 contre 101 1/8 à New York. On a vendu $2000 à 101, $3000 à 101 1/8, $5000 et $5000 à 101 1/4.

Dans le change étranger les seules opérations annoncées sont: 3000 et 4000 livres connaissement à —, 4000 livres à 485 1/2.

A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 484 1/2 à 485 1/2 le connaissement et le clear No 1, — à 488 1/2 les traites des banques, — à 489 le taux des banques aux comptoirs; les francs, à 5.17 1/2 à 5.16 7/8 les traites de commerce.

Ventes du New Orleans Stock Exchange.

Deuxième appel à 12 M.

$5,000	State Consols	74 3/8
5,000	do	74 1/8
15,000	do (s 30)	74 1/4

3me appel à 2 1/2 P. M.

15,500	Premium Bonds	34

OPÉRATIONS HORS DE L'EXCHANGE.

Avant le 1er appel à l'Exchange.

100	actions Home Ins. Co.	$22 25
$10,000	State Consols	74 1/8

Entre le 1er et 2d appel.

$20,000	State Consols	73 7/8
10,000	do	74—
17,000	Premium Bonds (cash)	34—
50,000	do (Seller option 30 days)	34—

Entre le 2e et le 3e appel.

$10,000	State Consols	74—
10,000	do	74—
5,000	do	74 1/4
20,000	do	74 1/4

Après le 3e appel.

$1,000	State Consols	74 1/4
25,000	do	74 3/8
25,000	do	74 3/8
5,000	do	74 3/8
500	do (Small)	73 3/4
5,000	Premium bonds	34—

Les ventes de bons hors de l'Exchange comprennent $141,500 State Consols et $72,000 de Premium bonds.

M. Placide J. Spear a vendu, aujourd'hui, à l'encan, les actions suivantes pour le compte de la succession de J. R. Gourdain:

5 actions N. O. Ins. Associat.		$25 00
30 do Peoples Bank		42 00

Pour la succession de Victor Rousseau:

9 actions N. O. Mut. Ins. Co.		$ 43 00
3 do Carrollton Railr'd Co		127 00

BULLETIN COMMERCIAL.

Mardi soir, 28 Mai 1878.

COTON.—Vendu aujourd'hui 1350 balles à des prix qui n'exigent aucun changement dans nos cotes.

BASE DE CLASSIFICATION AMERICAINE.

Cotes générales.		Cotes de l'Ex.
Inferior	7 1/2@ 8—	
Low ordinary	8 1/2@ 8 7/8	8 3/4
Ordinary	9—@ 9 1/8	9 1/8
Strict ordinary	9 1/4@ 9 3/8	
Good ordinary	9 1/2@ 9 5/8	9 5/8
Strict good ord	9 3/4@ 9 7/8	
Low middling	10 1/8@10 3/8	10 1/4
Strict low midd	10 1/2@10 5/8	
Middling	10 7/8@11	11—
Strict middling	11 1/8@11 1/4	
Good middling	11 1/2@11 5/8	11 5/8
Middling fair	11 3/4@12—	

Aujourd'hui, à midi, le middling était coté: à Galveston à 10 3/4 c., à Mobile 10 1/8, à Savannah à 10 3/8, à Charleston à 10 5/8, à Wilmington 10 1/4, à Norfolk 10 3/4, à Baltimore 11 1/8, à New York 11 3/16, à Boston 11 1/4, à Memphis 10 3/4, à Augusta 10 1/8, à Philadelphie 11 3/8, à Cincinnati 10 7/8 et à St-Louis 10 1/4.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

Stock en mains le 1er septembre 1877 balles		21,568
Arrivé depuis le dernier état	751	
Précédemment	1,657,306	1,658,057
Total		1,679,625
Exporté aujourd.	879	
Expédié précéd	1,596,184	1,597,063
Stock sur place et à bord		82,562
Stock (même temps l'année dernière)		138,435

Les exportations d'aujourd'hui étant pour New-York——

TABAC—Vendu aujourd'hui 30 boucauts (4, 6, 20) faisant une moyenne pour les 3 derniers jours de 132 boucauts contre 141 toute la semaine passée. Le stock en vente est de 3650 boucauts.

—ETAT DU MARCHÉ AU TABAC—

Stock en mains le 1er septembre 1877, boucauts		8,584
Arrivé depuis 3 jours	478	
Précédemment	6,241	6,719
Total		15,303
Expédié depuis trois jours	rien	
Précédemment	9,438	
Mis en balles, consommation de la ville, &c	1,155	
Montant en chargement		10,593
Stock en mains, &c		4,710

SUCRE—Reçu ce matin 52 boucauts. Exporté 38 boucauts, 233 barils. Nous cotons:

	Par livre.
Inférieur	4 1/4@ 5 1/4
Common	6—@ 6 1/4
Good Common	6 1/2@ 6 3/4
Fair to good fair	6 7/8@ 7 1/4
Fully Fair	7 3/8@ 7 1/2
Prime	7 5/8@ 7 3/4
Strictly Prime	7 7/8@ —
Seconds	6 1/2@ 7 1/2
Choix jaune clarifié	8 1/4@ 8 1/2
Off blanc	8 1/2@ 8 7/8
Blanc	9—@ —

MELASSE—Reçu ce matin 23 barils. Exporté 101. Nous cotons:

	Par gallon.
Inférieur	14@20
Centrifugal	22@25
Common	20@22
Fair	25@28
Prime	30@32
Strictly prime	35@38
Choice	40@42

FARINE—Il n'en est pas arrivé ce matin. Exporté 106 barils. Vendu 2055 barils aux prix suivants: low treble $4,75, good treble extra $5,12 1/2 à 5,25, choix extra 5,50.

Nous cotons: common $3,00, fine $3,25, superfine $3,50, single extra $4, double extra $4,25, low treble extra $4,50 à 4,75, good do $5 à 5,25, choix treble extra $5,25 à $5,50, choix extra $5,50 à 6.

VIANDES SALÉES SÈCHES.—Le stock est faible. Les épaules valent loose 3 3/4, packed 3 7/8 la livre; au détail, épaules 3 7/8 à 4.

JAMBONS—Le choix sugar cured petite grosseur est en bonne demande et vaut 9 1/2 à 9c. la livre; average 8 1/4 à 8 3/4, large 7 1/2 à 8, une avance 6 1/2 à 7.

GRAISSE—En tierçons, packers 6 3/4 à 7 c.. Refined 7 1/2 à 7 3/4 c., en barillets packers 7 1/4 à 7 1/2c., refined 7 1/2 à 7 3/4, en baquets 7 1/4 à 7 1/2.

BACON—Nous cotons: Epaules 4 3/8 à 4 1/2, clear rib sides 5 3/8 à 5 1/2, clear sides 5 3/4. Au détail épaules 4 3/4, clear rib sides 5 3/4, clear sides 6.

BREAKFAST BACON—Bien approvisionnement et vaut 7 1/2.

PORC—On demande 500 pour le mess mais on les obtient que pour des petits lots. Vendu 150 barils choix Cincinnati à $8,87 1/2; au détail il faut payer $9,50.

WHISKEY—Le rectifié vaut $1,03 à $1 05 le gallon, le Bourbon $1,50 à $1,75 pour le nouveau et $2,25 à $3 pour le vieux.

MAIS—Il n'en est pas arrivé. Exporté 346 sacs. Vendu 800 sacs dont 300 jaune mêlé à 53c., 500 choix blanc à 56c. le boisseau.

MAIS EN GRENIER—Il n'en est pas arrivé. Exporté 18,000 boisseaux. Nous cotons: mixed No 2 43 à 44. Il n'y a pas de blanc sur le marché; il vaut nominalement 47c. le boisseau.

AVOINE—Il n'en est pas arrivé. Vendu 350 sacs choix à 35 c. le boisseau.

SON—Il n'en est pas arrivé. On demande 75c. les 100 livres.

FOIN—Pas d'arrivages. Exporté 147 balles. Le stock est fort et la demande modérée. Vendu 150 balles dont 100 prime à $12,50 et 50 choix à $14,50 le tonneau.

BLÉ.—Reçu 1082 boisseaux. Exporté 2000. Nous cotons: No 2 Spring à $1,10, Red winter $1,15.

BLÉ DE LA NOUVELLE RÉCOLTE—Il est arrivé un car load de 166 sacs consignés à la maison Miller Grigsby & Co., venant de Dallas, Texas. On en a refusé $1,05 le boisseau. Pour une consignation de ce genre à St-Louis on en a obtenu $1,25 le boisseau.

LAINE—Nous cotons: Burry 8 à 10c la livre, Louisiana clear 19 à 20, Clear Lake 21 1/2 à 22 la livre.

MOUSSE.—Bonne demande pour les meilleures qualités. Nous cotons: mousse grise 1 c. à 1 1/2 c. la livre; mêlé 3 c. noire 3 1/4 à 4.

VOLAILLES.—Les grosses volailles de l'Ouest valent $3 à 3,50 la douzaine, les poulets $2,50 à $3, les canards $2,50 à $3, les oies $3 à $4, les dindes $12.

ŒUFS—Ceux de l'Ouest valent de 9 à 11c., ceux de la Louisiane de 11 à 13c. la douzaine.

BEURRE—Nous cotons: New York Creamery fine 25 à 27, Western do fine 25 à 27 cts, Good Western Creamery 22 à 23, New York Dairy fine 25 à 26c., Western dairy fine 16, Western dairy prime 14 à 15, Western dairy good 12 1/2 à 13, Western dairy fair 10 à 12c par livre.

POMMES DE TERRE, &c.—Celles de l'Ouest $1 à $1,25 le baril; celles de la Louisiane 2,50 à 2,75; les oignons de la Louisiane 2,50 à 2,75 le baril.

CAFÉ.—Stock en premières mains 1,820 sacs, en mains des marchands 2,000.

Nous cotons pour les cargaisons: Ordinaire 14 1/2 à 15c. (or) la livre; fair 16 1/4 à 16 1/2; good 17 à 17 1/4; prime 17 3/4 à 18. Au détail, ordinaire 15 à 15 1/4c. or; fair 16 1/2 à 16 3/4; good 17 1/4 à 17 1/2; prime 18 à 18 1/4.

Nous sommes redevables à MM. Small & Cie., pour les télégrammes suivants de Rio Janeiro du 25 mai et de New-York du 28 mai. Reçu depuis samedi 26,000 sacs. Achats pour l'Europe 4000, pour les Etats-Unis 6000. Prix 9,500. Stock 50,000 sacs. Change 23 3/4d. Marchés d'Europe calmes.

SEL—Stock considérable et demande modérée. Nous cotons Coarse 85 à 90c, fine 1,05 à 1,15 le sac. Livré au débarcadère de bateau ou dépôt de chemin de fer, il faut ajouter le charroi. Turks Island 85 à 90 le sac, table en poches 1 1/2 à 7 selon la grosseur.

RIZ—Reçu 111 barils. Stock faible. Nous cotons:

	Par livre
Clear No 2	4 3/4@4 7/8
Common	6—@6 1/4
Good	6 1/2@6 5/8
Prime	6 3/4@7—

COW PEAS—Le Whippoorwill se vend à 90c. le boisseau, mixed 90 à 95c, choix mixed $1, clay $1,20 à $1,25.

PEAUX—Nous cotons: Country green 6 à 6 1/2, dry salted 9 1/2 à 10, dry flint 11 à 12c. Aux abattoirs les ventes se sont effectuées comme suit: Steer hides au-dessus de 70 livres et au-dessus 9c, au-dessous de 70 livres 6 1/4 à 6 1/2c., peaux de vaches 6 1/4 à 6 1/2c., kips 8c., peaux de veaux, 75c. chaque; cire 24c. la livre, cornes 6c. pièce.

DOUVES EN CHÊNE—Les arrivages sont forts et la demande modérée. Les prix qui suivent sont les cotes pour les douves livrées aux navires: extra pipe, 60 pouces 165 à 170; extra pipe 56 pouces $130 à 140, light pipe 56 à 60 pouces $100 à 110; extra bouts 48 pouces $110 à 125; extra claret $90 à 105. Les douves No 1, en chalands, $110 à 125; pour les inférieures, les prix varient suivant leur qualité.

AVIS.

A TOUS ceux qui souffrent des erreurs et des égarements de la jeunesse, de faiblesse nerveuse, décrépitude prématurée, perte de la puissance virile, etc., j'enverrai GRATUITEMENT une recette qui les guérira. Ce remède précieux a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe portant votre nom au Rev. JOSEPH T. INMAN, STATION D. BIBLE HOUSE, NEW YORK CITY.

PRIX DES BESTIAUX.

Bœufs du Texas, nourris au maïs, de choix, par lb brute.	4 1/2@ c	
do 1re qualité	3 1/2@4c	
do 2e do	3 @— c	
do 3e do	—@— c	
Bœufs du Texas, choix, par tête	$30 @$—	
do 1re qualité	$25 @$—	
do 2e do	$15 @$20	
do 3e do	$10 @$12	
Cochons, 1re qualité, par lb brute	3 1/2@4 1/2c	
do 2e do	3 @— c	
do 3e do	—@— c	
Moutons, 1re qual., par tête	$ 4 00@$ —	
do 2e do	$ 2 50@$ 3 00	
do 3e do	$ 2 00@$ —	
Vaches laitières, 1re qualité, par tête	$75 00@$90	
Vaches laitières, 2me qualité, par tête	$40 00@$70	
Vaches du Texas avec veaux	$ —@$ —	
Veaux, 1re qual. par tête	$ 8 00@$ 9	
do 2e	$ 7 00@$ —	
Veaux d'un an, 1re qualité, par tête	$11 00@$12	
Veaux d'un an, 2e qualité, par tête	$9 00@$10	

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 28 MAI 1878.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship Knickerbocker, Kemble, New York
Barque (ital) Giuseppe Quinto, Cappelino, Anvers
Goelette Paul Seavey, Young, Matanzas
Goelette Robert Raft, Briggs, Galveston
Goelette Constance, Butke, Ile Ruatan

ARRIVÉS.

Goelette Jno H Kranz, Pitcher, Boston

BATEAUX A VAPEUR.

Bonnie Lee, Scovell, de Shreveport
John Wilson, Carlton, de Ouachita City
St Mary, Dalferes, du Bayou Lafourche
Gussie ..., Libano, de Bayou Sara

EXPORTATIONS.

NEW YORK—par steamship Knickerbocker—679 balles coton, 100 balles mousse, 80 sacs laine 300 barils mélasse, 195 barils huile, 600 barils oignons et pommes de terre, 300 colis m'dises, 4200 merrains

ANVERS—par barque Giuseppe Quinto—32,950 boisseaux blé en grenier

MATANZAS—par goelette Paul Seavy—4041 pièces bois

GALVESTON—par goelette Robert Raft—350 tonnes charbon

ILE RUATAN—par goelette Constance—5 barils farine, 18 demi barils farine et divers

Arrivages de Produits.

SHREVEPORT—par steamer Bonnie Lee—250 balles coton, 461 sacs graines coton, 4 balles charpie coton, 787 sacs tourteaux, 116 barils huile

OUACHITA CITY—par steamer John Wilson—127 balles coton, 50 têtes bestiaux, 94 sacs graines coton

BAYOU LAFOURCHE—par steamer St Mary—4 barils mélasse, 222 sacs riz brut, 1 demi baril mélasse, 1 baril sucre

BAYOU SARA—par steamer Ouachita Belle—17 balles coton, 50 boucauts sucre, 10 barils mélasse

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS R. R.—97 balles coton, 2 boucauts sucre, 8 barils sucre clarifié, 166 sacs blé, 650 sacs pommes de terre

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—92 balles coton, 10 boucauts tabac, 289 sacs graines coton

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS R. R.—46 balles coton

—Par le Télégraphe—

New York, 28 mai 1878.

A A. Moulton.

Le steamship Hudson, capitaine Gager, est arrivé ce matin à 6 heures.

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

S. S. New Orléans, Halsey .... parti 25 mai
S. S. Lone Star, Forbes .... parti 25 mai
Steamship New-York, Quick .... parti 18 mai
Goelette A. Douglas, Jones .... partie 11 mai

BATH (Me)

Schooner Cyrus Hal, Howes .... parti 18 mai

LIVERPOOL.

Navire Pardow, Anderson .... parti 9 avril
Barque Ladne, Loventzen .... partie 28 mars

DUBLIN.

Navire Samaria, Patton .... parti 30 mars

WEXFORD.

Barque Tron Dabrovacki, Turconovich, 9 mars

HAVRE.

Barque Bridgeport, Morgan .... partie 26 avril
Navire John Watt, Deshen .... parti 10 avril
Barque Hanne Selmer, Nielsen .... parti 2 mars
Navire Union, Greenleaf .... parti 4 mars

ROUEN.

Barque New Brunswick, Stevens .... exp. 8 avril

NANTES.

Barque Elisa, Ge .... partie 12 mars

ROTTERDAM.

Barque Imperador, Jensen .... exp. 6 avril

MALAGA.

Barque Grand, Cattontruck .... partie 8 mars

CADIX.

Goelette John Fransac, Deane .... partie 20 mar

GÊNES.

Barque Louis iana, Gandolf .... expédié 16 av

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS.

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Édition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS:

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$14 00
Six mois	7 00
Trois mois	3 50
Un mois	1 25

Port annuel, $1 20 ou 10 cents par mois.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$5 00
Six mois	2 50
Trois mois	1 25

Port annuel, 25 cents.

Prix du numéro .... 10 cents.

BUREAUX ET ATELIERS.

73 .... CHARTRES .... 73.

L'ABEILLE publie tous les jours un extra des matières politiques, littéraires et locales.

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

La Liste des voyageurs arrivés dans les principaux hôtels,

La Liste des voyageurs partis par chemins de fer.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

Elle est lue par toute la population française et créole et ... au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

L'ABEILLE

Est le plus ancien journal de la Louisiane. Fondée le 1er Septembre 1827, elle compte plus d'un demi-siècle d'existence.

Pour les annonces de commerce, 25 pour cent d'escompte.

Pour les annonces au mois ou à l'année, en texte de gré à gré avec l'administration du journal.

ANNONCES.

Annonces d'une insertion 25
Insertions subséquentes 15

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.